


Volet B
**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

 Réserve
au
Moniteur
belge

 Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

02 DEC. 2025

 Greffe
Pour le Greffier

 N° d'entreprise : **0681 383 428**

Nom

(en entier)

DUPIL

(en abrégé)

 Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**

 Adresse complète du siège : **Rue de la Gare Fleurie 16, 5100 Namur**
Objet de l'acte : Nomination

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 novembre 2025.

Le président expose le souhait d'accepter la nomination d'un nouvel actionnaire, Monsieur GUNS Raoul, avec effet immédiat.

Monsieur LEDOUX Denis cède 5 actions à Monsieur GUNS Raoul, qui accepte.

L'assemblée générale accepte à l'unanimité la nomination de Monsieur GUNS Raoul en tant actionnaire ainsi que le transfert des actions.

Fait à Jambes, le 4 novembre 2025

 LEDOUX Denis
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/12/2025 - Annexes du Moniteur belge

 Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :
Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers.
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).